

Modalités d'inscription en ligne

Appel à projets expérimentations pédagogiques pour l'année 2016 – 2017

1. Les projets sont inscrits par les établissements sur l'application PERCEVAL

Vous accédez à l'application PERCEVAL par le portail ARENA :

Pour le 1^{er} degré

1 – Accès IEN

<http://gestion.in.ac-bordeaux.fr/arena/> (depuis votre poste de travail)

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/arena/> (depuis n'importe quel poste)

Dans les deux cas, vous vous authentifierez avec votre **login** et **mot de passe de messagerie**.

2 - Accès Directeurs d'école

<https://si1d.ac-bordeaux.fr/arena/>

adresse accessible depuis internet avec clé otp obligatoire.

Pour le 2nd degré

1 – soit par le réseau administratif

<http://ginet.in.ac-bordeaux.fr/arena/>

2 – soit par tout poste , pour les enseignants et les chefs d'établissements

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/arena/>

Dans chaque cas, vous vous authentifierez avec votre **login** et **mot de passe de messagerie**.

Une fois authentifié sur le portail, vous accédez à PERCEVAL dans le domaine **Enquête et pilotage / pilotage académique**.

→ **Etape préalable à la saisie des projets**

Avant que les porteurs de projets puissent accéder à toute saisie, **la bascule d'année doit être obligatoirement**. La saisie de nouveaux projets et/ou la reconduction des actions en cours seront alors possibles.

Remarque : un manuel utilisateur est disponible dans l'application

2. Informations concernant les équipes dont un projet a été retenu au titre de la campagne 2015-2016 et qui souhaitent poursuivre l'action en 2016-2017 :

→ Lors de la bascule d'année, les projets qui auraient été saisis pour l'année scolaire en cours pourront être reportés sur l'année en préparation.

→ Les actions 2015-2016 **poursuivies** en 2016-2017 **pourront être modifiées** le cas échéant.

→ Pour toute action **poursuivie** pour 2016-2017, vous devrez joindre sur PERCEVAL **un bilan d'étape de l'action** de l'année en cours ; la trame de ce bilan est jointe à ce courriel.

3. Contacts

Pour recevoir des informations complémentaires sur la mise en œuvre d'expérimentations pédagogiques, vous pouvez vous adresser à la mission CARDIE, au sein de la DAFPEN (05 57 57 39 66) ou contacter celle-ci à l'adresse courriel suivante : cardie@ac-bordeaux.fr

4. Calendrier

Du 14 mars au 31 mars 2016	1)Bascule et validations des projets reconduits (rappel : un bilan doit être joint à tout projet pour garantir sa validation) par les chefs d'établissements 2)Saisie des nouveaux projets en ligne - par le directeur d'école ou l'IEN de circonscription pour le 1er degré - par le porteur de projet ou le chef d'établissement pour le 2nd degré
Du 14 mars au 08 avril 2016	3)Saisie des avis et validation - par les IEN pour les projets de leur circonscription - par les chefs d'établissement
Du 01 au 31mai 2016	Instruction des dossiers
Les 01 et 02juin	Examen et validation des dossiers par une commission académique
du 10 juin au 30 juin	Saisie des avis du recteur
A partir du 1 ^{er} juillet	Accès à la notification des décisions